



Office
International
de l'Eau

RÉDUCTION DES PERTES DANS LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE : PLAN D' ACTIONS

Jeudi 29 septembre 2016

**Faculté des Sciences
Amphi Duchaigne
123 Avenue Albert Thomas
87 000 LIMOGES**



**Les Régionales
de l'Office International de l'Eau**

En partenariat avec :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ville de
Limoges



GRESE
Groupe de Recherche
Eau Sol Environnement



Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

RÉDUCTION DES PERTES EN EAU DANS LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

La réduction des pertes en eau des réseaux d'eau potable représente un enjeu national de préservation quantitative des ressources. Le Ministère de l'Écologie a publié le 27 janvier 2012 un décret enjoignant les collectivités territoriales à établir l'inventaire de leurs réseaux d'eau potable et d'assainissement, et au besoin, de mettre sur pied un plan d'actions pour améliorer leur rendement.

L'article 161 de la loi Grenelle 2 prévoit de doubler la redevance "prélèvement" des collectivités dont le rendement de réseaux est insuffisant et qui n'ont pas établi un plan d'actions pour l'améliorer dans les 2 ans. Ce doublement concernera également les collectivités n'ayant pas une connaissance suffisante de leur réseau d'eau potable.

Pour faire face à ces nouvelles obligations et à la nécessité d'accompagner les collectivités, l'ONEMA a élaboré un certain nombre d'outils dans le cadre de groupes de travail pilotés par l'ASTEE : guide pour l'élaboration du plan d'action de réduction des pertes, guide d'aide à l'élaboration du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable, et guide sur les aspects financiers de la gestion patrimoniale.

L'OIEau vous propose, à travers cette journée, de vous apporter les éléments de réponses aux légitimes questions que vous vous posez, par le biais de retours d'expériences et en vous présentant les outils à votre disposition pour la mise en place du plan d'actions !

Cette journée sera aussi l'occasion de découvrir les installations pédagogiques du CNFME et notamment le réseau enterré de recherche de fuites nouvellement modernisé et d'échanger sur les dernières techniques et technologies de recherche de fuites et de détection de canalisations.

Moyens pédagogiques

- Présentations Power Point
- Exposés avec études de cas et retours d'expériences
- Questions / réponses avec les participants
- Progression pédagogique du programme
- Interventions d'experts des domaines concernés
- Remise d'une documentation pédagogique
- Accès à J+3au téléchargement des présentations pendant une période de 3 mois

Objectifs de la Régionale

- Connaître les outils de mise en place du plan d'action
- Bénéficier de retours d'expériences
- Découvrir la plateforme « recherche de fuite » du CNFME de l'OIEau
- Rencontrer les fournisseurs de matériels de recherche de fuite

Au programme

- Enjeux et contexte réglementaire
- Présentation du plan d'actions et application concrète
- Politique et aides des agences de l'eau
- **Retours d'expériences** sur les différents points du plan d'actions :
 - Gestion du patrimoine
 - Recherche de fuites
 - Gestion de la pression
 - Réhabilitation/Renouvellement
- Découverte de la plate-forme « recherche de fuite » de l'OIEau et rencontre avec des fournisseurs

Public

- Responsables de services Eau / Élus
- Ingénieurs / techniciens de collectivité en charge des réseaux d'eau potable
- Exploitants de réseaux AEP et personnel de bureau d'études

Prérequis

- Aucun

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat

Tél. 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01
Email : journées@oieau.fr
www.oieau.org/regionales

Se rendre à la Régionale
Faculté des sciences et techniques
Amphi Duchaigne
123 Avenue Albert Thomas
87000 LIMOGES

Café d'accueil
Déjeuner inclus le midi



8h30 ▶ Accueil des participants

09h00 ▶ Ouverture de la Régionale

*Rémy VIROULAUD, Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Représentant de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
Représentant de l'Agence de l'Eau Adour Garonne*

09h10 ▶ Enjeux liés à la gestion patrimoniale

- Enjeux techniques et économiques
- Décret du 27 janvier 2012
- Article 161 de la Loi du Grenelle 2
- Construire un plan d'action : contexte, diagnostic et hiérarchie des actions

Cyril GACHELIN, Office International de l'Eau

09h40 ▶ Mise en œuvre d'un plan d'action : cas de LA REOLE

- Présentation du contexte
- Mise en œuvre du plan d'action : outils et méthodologie
- Etat des lieux et perspectives

*Claire AUBRUN, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée
Corse Doctorante IRSTEA*

10h10 ▶ Questions / Réponses

10h20 ▶ Politique et aides des Agences de l'Eau

*Emmanuel PICHON, Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Lucile GREMY, Agence de l'Eau Adour-Garonne*

10h50 ▶ Exemple d'outil subventionné par les agences : présentation d'un « document technique enrichi »

Cyril GACHELIN, Office International de l'Eau

11h00 ▶ Connaissance patrimoniale des réseaux d'eau potable

- Présentation du contexte
- Stratégie et actions mises en place
- Difficultés rencontrées - Solutions mises en œuvre
- Etat des lieux et perspectives

Antoine COLINEAU, Communauté de Communes Loches Développement

11h25 ▶ Questions / Réponses

11h40 ▶ Pause

11h50 ▶ Recherche de fuites : stratégie du Grand Poitiers

- Présentation du contexte
- Sectorisation et comptage
- Recherche active des fuites
- Pré-localisation postes fixes : stratégie de mise en œuvre et premiers retours d'expériences

Franck FURET, Grand Poitiers



12h20 ▶ Modulation de pression à Bordeaux Métropole

- Présentation du contexte
- Mise en œuvre de la modulation de pression
- Résultats obtenus

*Eric RIVET, Bordeaux Métropole
Max DUBANCHET, Lyonnaise des Eaux*

12h40 ▶ Politique de renouvellement et de réhabilitation des réseaux : cas de la Ville de Limoges

- Présentation du contexte
- Politique de renouvellement et de réhabilitation : comment anticiper le vieillissement des réseaux
- Exemple de réalisation

Laurent BARRAT, Ville de Limoges

13h00 ▶ Questions / Réponses

13h10 ▶ Présentation de la plate-forme « Recherche de fuite » au Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME)



Cyril GACHELIN, Office International de l'Eau

13h20 ▶ Départ vers le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau et déjeuner sur site

14h30 ▶ Découverte de la plate-forme « Recherche de fuite » du CNFME et rencontre avec les fournisseurs de matériels « Détection de fuite »



16h30 ▶ Clôture de la journée

Cyril GACHELIN, Office International de l'Eau

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par fax : 05 55 11 47 01 ou email : inscription @oieau.fr

Les Régionales
de l'Office International de l'Eau

REDUCTION DES PERTES DANS LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE : PLAN D' ACTIONS (JC004 16A)

Jeudi 29 septembre 2016 – Faculté des sciences- LIMOGES

Tarif : 35€ HT / participant
(Accueil café et déjeuner inclus)

PARTICIPANT

Nom : Prénom :
Poste occupé : Date de naissance :
Tél. : Email :
(en indiquant mon email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents)

SOCIETE

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Email : *(en indiquant mon email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents)*
SIRET : TVA : Code Naf :

Cadre réservé à l'OIEau

N° référence client :

Responsable formation

Nom : Prénom :
Tél. : Email :
(en indiquant mon email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents)

Personne en charge du dossier

Nom : Prénom :
Tél. : Email :
(en indiquant mon email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents)

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

Pour tout paiement par un tiers : si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Email : *(en indiquant mon email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents)*
SIRET : TVA : Code Naf :

Cadre réservé à l'OIEau

N° référence client :

L'Office International de l'Eau est une association Loi 1901, déclarée en tant qu'organisme de formation sous le n°74870006087
SIRET : 314 901 729 00033 – N° TVA : Fr 833 1490 17 29

INSCRIPTIONS : Après réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir convention et convocation 15 jours avant le début de la journée

ANNULATIONS : En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la journée, les frais engagés pour la réalisation de la journée seront facturés. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier ou télécopie).



Fait à
Le/...../.....

Cachet et signature (prénom, nom et qualité du signataire)